

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 11 mars 1948

La séance est ouverte à trois heures.

CHAMBRE DES COMMUNES

SERVICE POSTAL—DISTRIBUTION D'UN JOURNAL
COMMUNISTE

M. FRÉDÉRIC DORION (Charlevoix-Saguenay): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Plusieurs membres de la Chambre, dont moi-même, ont reçu ces jours derniers, par l'entremise du bureau de poste de la Chambre des communes, un exemplaire du journal communiste le *Combat*. Ces journaux étaient dans des enveloppes dont voici un spécimen et qui, contrairement à l'article 275 des règlements des postes, ne portaient pas le cachet d'oblitération d'un bureau de poste. Cet article est ainsi conçu:

M. L'ORATEUR: A l'ordre. J'invite l'honorable député à exposer son objection.

M. DORION: J'y viens, monsieur l'Orateur. Je soutiens cependant que quiconque pose la question de privilège, a le droit de donner des explications à l'appui. L'article dont je parle se lit ainsi:

- Les maîtres de poste doivent avoir grand soin d'apposer distinctement l'empreinte du timbre à date sur toutes les lettres, recommandées ou ordinaires, mises à la poste à leur bureau, ou qui y sont reçues pour être livrées, et d'oblitérer effectivement tous les timbres-poste y apposés.

Comme les enveloppes que nous avons reçues ne portent pas de timbre d'oblitération comme les règlements le prescrivent, nous ne pouvons pas identifier le bureau de poste où elles ont été déposées, ni connaître leur provenance.

On déclare dans ce journal qu'il est publié à Montréal, mais nous ne pouvons savoir où on l'a déposé à la poste.

Monsieur l'Orateur, ma question de privilège porte sur le fait que nos cases postales ne sont pas des poubelles et qu'on ne devrait les utiliser que conformément aux règlements postaux.

SERVICE DES DÉBATS—RAPPORT DE LA COMMISSION
DU SERVICE CIVIL

M. L'ORATEUR: J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de la Chambre un rapport de

la Commission du service civil concernant la nomination de Mlle M. E. Black à un poste titularisé de la division des Débats de la Chambre des communes.

RAPPORTS DE COMITÉS

PREMIER ET DEUXIÈME RAPPORTS DU COMITÉ DE
LA BANQUE ET DU COMMERCE—ADOPTION DU
PREMIER RAPPORT

M. HUGHES CLEAVER (Halton) présente le premier et le deuxième rapports du comité permanent de la banque et du commerce, et propose l'adoption du premier rapport.

(La motion est adoptée.)

TERRE-NEUVE

QUESTIONS SOUMISES AU GOUVERNEMENT CANADIEN
ET RÉPONSES AUX MÊMES QUESTIONS

Le très hon. L.-S. ST-LAURENT (secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures: Il y avait au *Feuilleton* d'hier une question de l'honorable représentant de Broadview (M. Church) au sujet de l'évolution des événements se rattachant à l'entrée possible de Terre-Neuve dans la Confédération, et j'ai demandé qu'elle soit réservée. Sauf erreur, comme le premier ministre a des renseignements à communiquer à la Chambre aujourd'hui, j'aimerais auparavant déposer le texte de certaines questions supplémentaires que le gouverneur de Terre-Neuve a soumises au gouvernement canadien, ainsi que des copies des réponses qu'on a fournies à ces questions.

ANNONCE D'UN REFERENDUM SUR LA FUTURE
FORME DE GOUVERNEMENT

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je formule immédiatement à la Chambre la déclaration dont vient de parler mon honorable collègue, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

Le gouvernement du Royaume-Uni nous apprend qu'on doit publier aujourd'hui à Terre-Neuve un document annonçant que la population de Terre-Neuve aura bientôt l'occasion, dans un referendum, de se prononcer sur sa forme future de gouvernement. Elle sera appelée à choisir entre les trois solutions suivantes: continuation du gouvernement par commission